

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



DU 29 AOUT 2012 À 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni le vingt neuf août deux mil douze à vingt heures trente minutes, en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire en exercice.

Nombre de conseillers en exercice : 14

PRÉSENTS (8) : Mesdames Ingrid BORGHART, Marie-Thérèse COMBET, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT – Messieurs Claude BERARD, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FARDON. Gérard BORDON

ABSENTS (6) : Madame Valérie MONTANIER, - Messieurs Sébastien ANDRE, Denis QUEZEL-GUERRAZ, Michel VINIT.

PROCURATIONS (2) : *Marie Ange Sorrentino*

Madame Agnès LATTARD-PRUVOT donne procuration à Madame Madeleine LAPERROUSE. Monsieur François COMBET donne procuration à Madame Ingrid BORGHART.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 juillet 2012.

Mesdames Madeleine LAPERROUSE et Marie-Thérèse COMBET sont nommées secrétaires de séance.

Mr BORDON demande à rajouter un point à l'ordre du jour.

Vote : 10 pour

Il sera traité après le point 8.

Ordre du jour :

1) Avis sur le dossier concernant l'atelier de métallisation et de grenailage sur la commune de

Saint Avre (société Savoie Traitement de Surface).

Les établissements Reffet (peintures et constructions métalliques) s'agrandissent avec la construction d'un bâtiment de 3500m² sur la commune de St Avre.

Il faut une autorisation pour l'implantation d'une activité distincte (grenailage et métallisation).

Une enquête d'utilité publique est ouverte du 13/08 au 14/09 et concerne les communes de St Avre, Ste Marie, St Etienne et Montvernier.

Les risques sanitaires et sonores ont été évalués et restent modérés.

Vote : 10 pour, sous réserve de contrôles réguliers des rejets.

2) Information sur le périmètre de la future communauté de communes.

Le préfet demande à nouveau aux communes de se positionner sur le périmètre avant le 26 octobre : intégration des 11 autres communes du canton et d'Epierre à la CCVG.

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

3) Décisions modificatives pour régulation des dépenses (budget communal).



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
-DECIDE de procéder aux modifications budgétaires suivantes, sur le budget de la Commune :

Opération/ Libellé	Chapitre	Article	Réduction	Majoration
SECTION D'INVESTISSEMENT				
090 TRAVAUX DE VOIRIE DU MONT - Installation de voirie	21	2152	12 034,00	-
099 BATIMENTS PUBLICS - Installations générales	21	2135	-	12 034,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
CCAS	65	657362	1 466,00	-
Titres annulés (sur ex. antérieurs)	67	673	-	1 466,00

Vote : 10 pour.

4) Travaux de sécurisation de la route du Mont : validation du marché.

Intervention de Claude BERARD :

L'entreprise Mauro moins disante a été reçue en mairie avec le cabinet Profil Etudes. Suite à quelques aléas, l'entreprise nous informe d'une plus value de 40000€. Après discussion, la municipalité propose de prendre en charge 20000€ et n'acceptera aucun avenant. Le marché se monte à 289603€ pour les deux tranches.

Vote : 10 pour.

5) Renouvellement du contrat de nettoyage du groupe scolaire.

Intervention de Claude BERARD :

On propose de reconduire la SARL Concept Services qui a donné entière satisfaction et qui garde la même tarification pour 2012/2013 soit 720€ HT/semaine.

Vote : 10 pour

6) Organisation de la cantine scolaire pour la rentrée 2012.

Dès la rentrée en accord avec DECLICC notre cantine accueillera les élèves de l'école de St Etienne de Cuines. La restauration se fera dans la salle polyvalente après aménagements. L'encadrement sera assuré par les ATSEM des 2 communes et les animatrices de DECLICC.

7) Demande de subvention au FDEC : diagnostic accessible de la voirie et des espaces publics.

Intervention de Claude BERARD :

Elle concerne le diagnostic « accessibilité ». Et nous demandons l'autorisation d'anticiper cette étude.

Vote : 10 pour

8) Bail de location appartement mairie : décision concernant le remboursement du trop perçu.

Nous avons reçu un trop perçu de 140.57€ (départ anticipé le 23/07).
Nous proposons de rembourser cette somme aux locataires.

Vote : 10 pour



9) Contrat jeune.

Intervention de Gérard BORDON :

Nous proposons de prolonger le contrat de Déborah SCHNEIDER de 3 semaines en septembre pour les besoins du service. Des travaux importants devront être réalisés par nos employés sur une piste forestière (semaine 38) et sur l'emplacement de notre future station d'épuration (semaine 39).

Vote : 10 pour

10) Questions diverses.

- Aménagement de sécurité sur la ROUTE DEPARTEMENTALE 927
Après délibération en communauté de commune de la vallée du Glandon, l'entreprise Martoïa est chargée des travaux qui commenceront vers le 10 septembre.
- Centre équestre : le dossier est en bonne voie, et l'acquisition foncière avec EDF est en cours.
- Vente de bois du SOLLIET (exploitation du périmètre des sources : des lots sont disponibles à 45€ la stère)
- Bois de chauffage : la livraison par DISTRIBOIS commencera le 31 Août.
- Le 8 septembre : journée des élus à la foire de Savoie.
- Le club bouliste est convié à Chialamberto les 8 et 9 septembre, nous acceptons d'offrir un souvenir à cette commune.
- Pour l'AFP, Agnès LATTARD-PRUVOT informe le conseil municipal de la création d'une retenue collinaire pour favoriser l'agriculture d'alpage. Les travaux de nettoyage de la piste d'accès seront réalisés avant l'automne.
- Fête de la R' leva : elle a réuni 80 personnes.
- Fête au col du Glandon : la fête de « l'écho des montagnes » du 25 août a connu un réel succès.

La séance est levée à 23h30.

Fait à Sainte-Marie-de-Cuines,
Le 21/09/2012.

Le Maire,
Philippe GIRARD.